



# PIÉTONNISATION DE LA BUTTE MONTMARTRE

Dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier » Montmartre, vous avez fait part de vos nombreuses idées pour améliorer et rendre plus agréables les espaces de votre quotidien.

## Quoi ?

Dans le cadre de l'opération « Embellir votre quartier », nous aménageons la Butte Montmartre.

## Où ?

Haut de la Butte Montmartre.

## Quand ?

Du 18 novembre 2024 au 31 août 2025.

## Comment ?

- ⚠ Suppression définitive du stationnement ;
- ⚠ Installation de panneaux de signalisation ;
- ⚠ Réalisation de marquages au sol ;
- ⚠ Création de stationnements vélo.

## Les impacts

- ⚠ Mise en place de barrières sur les voies ;
- ⚠ Fermeture ponctuelle des voies pour la réalisation du marquage au sol ;
- ⚠ La circulation des piétons est maintenue et protégée en permanence ;
- ⚠ L'accès des véhicules de secours est maintenu.

## Contacts

### RÉALISATION

VILLE DE PARIS  
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS  
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE NORD-OUEST  
121 AVENUE DE FRANCE, PARIS 13<sup>ÈME</sup>

### ENTREPRISES

AXIMUM / EUROVIA

Plus d'infos  
sur [paris.fr/chantiers](https://paris.fr/chantiers)  
et au 3975\* \*COÛT D'UN APPEL LOCAL



**PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER**